

## 3<sup>E</sup> RENCONTRE 2018-2019 DE LA TGIRT CHAUDIÈRE-APPALACHES

<b>DATE</b>	<b>LIEU</b>	<b>RESPONSABLE</b>
Mardi 4 décembre 2018 9 h à 14 h 15	Restaurant Ryna (Salle Fraser-Gagnon) 4300 boul. Guillaume-Couture Lévis (Québec) G6W 6N1 418 833-8677	Mayabassim N'djao Courriel : padf1@montmagny.com Téléphone : 418 248-5985, poste 347 Cellulaire : 418 261-9028

### PROJET DE COMPTE-RENDU

<b>PERSONNES PRÉSENTES</b>	<b>DÉLÉGUÉS</b> (avec droit de vote)	<b>SIÈGE</b>
	Marie-Andrée Boisvert Marie Brousseau Steve Cadorette Dave Chouinard Jimmy Deschênes Jean-Claude Marcoux Yvon Marcoux Hugo Matte Pablo M. Rousseau Geneviève Paré Martin Paulette Daniel Racine	Eau : Organisme de bassin versant Acériculture : Acériculteur UA 035-71 (Appalaches) Acériculture : Acériculteur UA 034-51 (Lotbinière) Industrie forestière : BGA Industrie forestière : BGA Faune : Chasseurs et pêcheurs Acériculture : Acériculteur UA 035-71 (Beauce) Certification : Détenteur de certificat Territoire : MRC Territoire : MRC Environnement : Conseil régional de l'environnement Territoire : MRC
	<b>PERSONNES RESSOURCES</b> (sans droit de vote)	<b>SIÈGE</b>
	Vincent Beaulieu Martin Cloutier (am) Stéphane Lebel (am) Mayabassim N'Djao Jason Lamontagne Chantal Pelletier Pierre-Luc Roussel Mathilde Routhier	Représentant ministériel : MFFP – DGFo Représentant ministériel : MFFP – DGFo Représentant ministériel : MFFP Délégué de gestion Représentant ministériel : MFFP – UG Délégué de gestion Fédération des producteurs acéricoles du Québec Représentante ministérielle : MFFP – certification
<b>PERSONNES ABSENTES</b>	<b>DÉLÉGUÉS</b>	<b>SIÈGE</b>
	Martin Béland Yvon Lacombe Richard Labrie Gilles Paquet	Exploitation forestière : détenteur d'un PRAU Parc : Parcs régionaux Représentant ministériel : MFFP – UG Faune : ZEC

ÉLÉMENTS IMPORTANTS	SUIVI (RESPONSABLE; ÉCHÉANCIER)
<p><b>01 Mot de bienvenue</b></p> <p>M. Mayabassim N'Djao souhaite la bienvenue aux délégués et aux personnes-ressources.</p> <p>Un tour de table est réalisé. M. N'Djao prend quelques minutes pour se présenter aux délégués.</p>	9 h
<p><b>02 Lecture et adoption de l'ordre du jour</b></p> <p>M. Mayabassim N'Djao fait la lecture de l'ordre du jour suivant et annonce les ajouts qu'il souhaite faire par rapport à l'ordre du jour qui a circulé par courriel avant la rencontre :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mot de bienvenue</li> <li>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour</li> <li>3. Lecture et approbation du compte-rendu de la dernière rencontre</li> <li>4. Suivi des actions découlant de la dernière rencontre</li> <li>5. Consultation à venir sur la fusion des UA</li> <li>6. Présentation des nouveaux îlots de vieillissement</li> <li>7. Présentation des résultats du projet d'acquisition de connaissances sur l'état des peuplements éduqués et des jeunes plantations</li> <li>8. Présentation des propositions de projets d'acquisition de connaissances 2018-2020</li> <li>9. Divers             <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Responsables des comités – état d'avancement des travaux</li> <li>b. Rapport de l'audit FSC</li> </ol> </li> <li>10. Fin de la rencontre</li> </ol> <p>Ajout à l'ordre du jour « Rapport de l'audit FSC » par M. Hugo Matte.</p>	9 h 10
<p><b>03 Lecture et approbation du compte-rendu de la dernière rencontre (19 septembre 2018)</b></p> <p>Le compte-rendu de la dernière rencontre a été transmis aux membres par courrier électronique le 20 novembre 2018, ce qui leur a permis de le lire à l'avance. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.</p> <p>Au point 9, un tableau sera ajouté pour expliquer la répartition du budget de 243 391 \$.</p>	9 h 12
<p><b>04 Suivi des actions découlant de la dernière rencontre (19 septembre 2018)</b></p> <p>M. Vincent Beaulieu procède au suivi des actions découlant de la rencontre du 19 septembre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Au point 4, à la page 4 du CR : M. Jason Lamontagne a transmis le shapefile de l'habitat de la tortue des bois à M. Pierre-Luc Roussel.</li> </ul>	9 h 15

ÉLÉMENTS IMPORTANTS	SUIVI (RESPONSABLE; ÉCHÉANCIER)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au point 5, à la page 4 du CR : la version finale des Règles et modalités a été transmise aux délégués.</li> <li>• Au point 6, à la page 5 du CR : les membres sont invités à envoyer leur adresse à M. Mayabassim N'Djao pour se connecter à leur compte Google Drive.</li> <li>• Au point 8, à la page 6 du CR : M. Hugo Matte a reçu une demande des acériculteurs pour faire retirer deux superficies dans les aires protégées candidates du secteur du Massif du Sud. Le contour est présentement en analyse au ministère.</li> <li>• Au point 9, à la page 7 du CR : Mettre un tableau résumant le budget ventilé par MRC et projets régionaux.</li> <li>• Au point 12 c, à la page 10 du CR : Mme Amélie Denoncourt a transmis le lien pour le sondage de l'Université Laval. Les délégués demandent d'avoir un suivi au sujet des résultats lorsqu'ils seront disponibles.</li> </ul>	<p>Envoyer à Mayabassim l'adresse courriel qui servira à se connecter à Google (Tous; janvier 2019)</p> <p>Insérer tableau (Mayabassim)</p>

---

**05 Consultation à venir sur la fusion des UA**

9 h 30

Monsieur Stéphane Lebel vient présenter la proposition concernant la fusion des unités d'aménagement 034-51 et 034-71 pour la Chaudière-Appalaches.

Le projet est de faire une unité d'aménagement sans modifier les limites actuelles pour une superficie totale de 1 169 km<sup>2</sup>.

Le ministère va transmettre une lettre et une fiche descriptive dans les prochaines semaines aux MRC, BGA et représentant des groupes d'intérêt de la Table GIRT.

Une période de consultation de 45 jours sera possible pour permettre aux acteurs d'acheminer leurs commentaires. Un rapport de consultation sera disponible en mars 2019 avec une décision ministérielle à l'été 2019.

Un calcul pourra être fait par la suite par le Forestier en Chef concernant la possibilité forestière.

Les délégués échangent sur la possible fusion. Des inquiétudes sont émises relativement aux particularités de la Seigneurie Joly et comment sera gérée la gestion forestière. Monsieur Lebel rassure les délégués que si cette fusion se réalisait des dispositions seraient prises dans les PAFIT et PAFIO pour tenir compte des spécificités de la Seigneurie Joly.

La région de Lotbinière cherche à se distinguer et demande au ministère de bien énoncer la particularité de la région de Lotbinière.

La fusion donnerait plus de latitude d'action pour la possibilité forestière en plus de répondre aux contraintes du milieu.

Si une fusion se concrétise, la certification sera faite par la suite. M. Daniel Racine pose le risque de remise en question de la certification étant donné le faible nombre d'entreprises certifiées dans l'UA 034-51.

---

## ÉLÉMENTS IMPORTANTS

SUIVI  
(RESPONSABLE;  
ÉCHÉANCIER)

Les délégués ont voulu savoir si une telle fusion pouvait réellement augmenter la possibilité forestière et quels seraient les bénéfices économiques d'une telle fusion? Seule une étude pourrait apporter plus de lumière à ces questions, en l'absence de toute étude on ne peut pas se prononcer.

Une autre préoccupation est celle de savoir si la gestion de la nouvelle UA issue de la fusion sera confiée à Gestion FORAP. La réponse est non pas systématiquement car la responsabilité revient au BGA de désigner un gestionnaire.

**06 Présentation des nouveaux îlots de vieillissement**

10 h 20

M. Martin Cloutier présente les nouveaux îlots de vieillissement pour la région de la Chaudière-Appalaches 2018-2023. Aucune intervention forestière ne sera effectuée pour ces secteurs jusqu'en 2023.

Pour l'unité 034-51, cela représente une superficie de 232 ha et de 2 349 ha pour l'unité 035-71.

Pour avoir accès à la couche des usages forestiers, les délégués sont référés au MAMH. Par contre, avec une entente de partage de l'information géographique, le MFFP peut transférer les données pour les travaux de la Table GIRT. Cette entente a pris fin le 31 mars dernier, un suivi sera effectué auprès de M. Bruno Lajoie.

En ce qui concerne les données lidar, elles seront possiblement disponibles en 2021.

Faire un suivi auprès de M. Bruno Lajoie pour faire signer une nouvelle entente avec le MFFP (Mayabassim)

**07 Présentation des résultats du projet d'acquisition de connaissances sur l'état des peuplements éduqués et des jeunes plantations**

10 h 40

M. Jason Lamontagne présente les résultats sur l'état des peuplements et des jeunes plantations âgées d'environ 30 ans.

Un comité sur la stratégie de bois avait été formé pour travailler sur le dossier. Le comité avait identifié la problématique de la variabilité dans l'âge optimal de traitement par l'éclaircie commerciale des peuplements éduqués et des jeunes plantations.

Le comité a donc proposé un projet d'acquisition de connaissances. M. Jason présente la méthodologie du projet.

Ce projet d'acquisition de connaissance a permis de connaître avec exactitude l'état des peuplements éduqués ou plantations de 25 à 35 ans. Sur 1 746 ha, 962 ha sont admissibles à l'éclaircie commerciale dans 0-5 ans et 733 ha dans 5 à 10 ans, 15 ha dans 10 à 15 et 36 ha ne seront jamais admissibles. Ainsi, les superficies à traiter en EC pour le quinquennal 2018-2023 pourront être identifiées, ce qui sera fort bénéfique autant en termes de planification forestière que d'approvisionnement des usines.

## ÉLÉMENTS IMPORTANTS

SUIVI  
(RESPONSABLE;  
ÉCHÉANCIER)

Ces résultats seront transmis au MFFP qui va en tenir compte dans sa planification.

---

**08 Présentation des propositions de projets d'acquisition de connaissances 2018-2020 et évaluation**

11 h 20

M. Pierre-Luc Roussel présente le projet pour le groupe des acériculteurs.

Dans un premier temps, les délégués indiquent qu'il faut déterminer les critères du MFFP et de la FPAQ pour la sélection des superficies potentielles à l'acériculture et de faire un lien contextuel avec l'existant. Le projet consiste à déterminer le potentiel acéricole pour tous projets d'agrandissement ou de démarrage pour le territoire public de la Chaudière-Appalaches.

Le MFFP indique qu'une présentation sera faite à l'hiver prochain concernant un travail réalisé par le ministère pour les superficies potentielles pour des démarrages.

M. Daniel Racine suggère de tenir compte des autres usagers et non des industriels du bois uniquement. M. Pierre-Luc Roussel justifie ce choix par le fait que ce sont les acteurs qui impactent plus leurs activités.

Mme Marie-Andrée Boisvert présente les projets pour la Seigneurie Joly. Le premier de faire suite à un projet déjà réalisé à l'hiver 2018 par la MRC de Lotbinière afin de valider sur le terrain les méthodes et les données générées concernant le réseau hydrographique dans les unités d'aménagement de Chaudière-Appalaches. Ce projet a été déposé à la Fondation de la faune du Québec en novembre dernier. Il est convenu d'attendre la réponse de la Fondation avant de se positionner sur le projet.

Faire le suivi à la Table GIRT concernant la réponse de la FFQ (Marie-Andrée Boisvert)

Le deuxième projet d'acquisition de connaissances proposé est d'obtenir davantage d'informations sur l'état des ponceaux dans le réseau de chemins forestiers des territoires publics de la Chaudière-Appalaches afin d'assurer une meilleure gestion intégrée de la voirie forestière pour le maintien de la qualité de milieu aquatique. Le projet pourrait être déposé à la Fondation de la faune l'an prochain pour un financement possible à 80 % et les travaux pourraient être réalisés à l'été 2020.M.

Martin Paulette présente le projet du CRECA. Le premier volet « Acquisition de connaissances sur les vieilles forêts à structure complexe » consiste à compiler et à classer certaines données recueillies par le CERFO et le CRECA en 2013-2014-2015-2017. Ce sont surtout des données de surfaces terrières : Totale, en espèces longévives et en gros bois d'espèces longévives, qui doivent être classées en utilisant les méthodes du MFFP pour définir les trois stades de vieilles forêts dont le plus vieux est la structure complexe.

## ÉLÉMENTS IMPORTANTS

SUIVI  
(RESPONSABLE;  
ÉCHÉANCIER)**08 Présentation des propositions de projets d'acquisition de connaissances 2018-2020 et évaluation (suite)**

13 h

Le deuxième volet « Acquisition de connaissances sur le gros bois mort debout (chicots) est de compiler les données existantes pour obtenir un premier portrait de la forêt publique exploitée en tant qu'habitat pour les utilisateurs de gros chicots. À notre connaissance il existe une base de données brute au ministère, en format électronique et des fiches d'inventaires non traitées, en format papier chez Gestion FORAP. Cette dernière est ouverte à nous laisser consulter ce matériel. Une demande du même ordre sera faite au ministère.

Le projet est très pertinent d'après M. Hugo Matte dans la mesure où le maintien des arbres morts est très important dans la certification forestière.

M. Hugo Matte présente le projet de plan de protection pour la rivière Portage, projet préparé avec M. Gilles Paquet de la Zec Jaro.

La première étape du projet serait d'établir un plan directeur du bassin versant de la rivière Portage. Validation terrain, recherche des études existantes, rédaction d'un portrait, cartographie et consultation des acteurs du milieu concernés, recommandations et mise en place de solutions.

Mme Marie-Andrée Boisvert indique qu'elle a des données concernant le long de la rivière Portage qui pourront être partagées pour le projet s'il se réalise.

En ce qui concerne la présentation de la méthode et des résultats des MRI, une présentation sera faite ultérieurement. Mme Boisvert et M. Paulette évoquent la possibilité aussi de pouvoir le faire en deux rencontres.

Un rappel est fait sur les étapes à suivre pour les projets d'acquisition de connaissances. Les projets sont présentés à la TGIRT et analysés. Par la suite, ils sont recommandés au comité de coordination (Mayabassim N'Djao, Vincent Beaulieu et Jason Lamontagne) qui décident des projets qui obtiendront une aide financière.

Le montant disponible pour les projets d'acquisition de connaissances sera validé et confirmé.

Validation et confirmation du montant disponible pour les projets (Mayabassim)

**9 Travail en groupe d'intérêt ou en comité de travail**

14 h 30

Les délégués sont invités à travailler sur leur projet d'acquisitions de connaissances pour être en mesure de les présenter à la prochaine TGIRT de février prochain.

ÉLÉMENTS IMPORTANTS	SUIVI (RESPONSABLE; ÉCHÉANCIER)
<p><b>10 Divers</b></p> <p><b>Rapport audit FSC</b></p> <p>Pour clore la série de présentations avant d'entamer celles des projets d'acquisition des connaissances, M. N'djao a suggéré que M. Hugo Matte présente à la Table le rapport de son audit qui s'est déroulé en octobre 2018, le premier depuis la fusion avec l'unité 034-53. Le certificat a été renouvelé pour la 035-71 avec certaines non-conformités, notamment concernant les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Autochtones, un an pour résoudre la non-conformité.</li> <li>- Travaux réalisés à proximité des lignes électriques et aucun contact n'avait été fait avec Hydro-Québec. La compagnie en cause fait maintenant des rencontres du comité de sécurité et une analyse de risques a été faite. La CGFA a eu une rencontre avec le comité, rencontre qui doit se faire systématiquement pour tout type de travaux près des lignes électriques.</li> <li>- Plan de gestion des voies d'accès, réalisé un plan comprenant la 035-71 et la superficie de l'unité de la 034-53.</li> <li>- Consultations publiques, faire un suivi auprès des gens qui émettent des commentaires lors des consultations.</li> </ul> <p><b>Responsables des comités – état d'avancement des travaux</b></p> <p>M. N'djao informe les membres qu'il va regarder dans le dossier réservé aux comités pour s'imprégner des travaux en cours.</p>	11 h
<p><b>11 Fin de la rencontre</b></p> <p>La rencontre se termine à 15 h 20.</p>	15 h 20

**COMPTE-RENDU PRÉPARÉ LE 12 DÉCEMBRE 2018 PAR :**

**Mayabassim N'Djao,**

Coordonnateur du PADF et de la TGIRT pour la région de la Chaudière-Appalaches

**COMPTE-RENDU APPROUVÉ PAR LA TGIRT LE 14 FÉVRIER 2019**